



# INFOS

## Aureille

N° 45 - janvier 2009 - Bulletin d'information municipale - [www.aureille.fr](http://www.aureille.fr)

L'année 2008 a été une année de crise financière particulière et alarmante sur le plan mondial.

Les répercussions se font ressentir, les difficultés économiques pèsent sur le pouvoir d'achat et l'incertitude de l'emploi pour un certain nombre d'entre nous, en portant parfois un certain climat de morosité ambiant.

Les recettes communales ne manquent pas également de s'en ressentir, les charges et les responsabilités administratives sont de plus en plus nombreuses, les ressources ne correspondent plus à la réalité de nos tâches.

Il est évident que sans les aides de la région, de notre député pour les dotations, celles du conseil général et de son président Jean-Noël Guérini qui nous alloue des subventions conséquentes, nous ne pourrions mener à bien tous nos projets.

Notre devoir et notre travail, quant à nous, est toujours de maintenir et d'améliorer notre cadre de vie, sa tranquillité, sa sécurité, au regard d'un budget à tenir, sans pour cela faire plus de prétention que de nos moyens.

Notre village conserve un charme, une dimension humaine, que manifestement certains de notre territoire tendent à perdre.

Sa préservation passe sans l'ombre d'un doute par une maîtrise du foncier, d'autant plus d'actualité qu'une réflexion sur la conversion de notre Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) va être entreprise, dont une transparence et une concertation seront de mise.

Notre volonté affirmée, sur laquelle nous nous sommes engagés,

est de conserver l'esthétique globale de notre village, en se soumettant aux nouvelles normes et obligations assujetties par les textes de lois et règlements; et d'autant plus, sans apporter de modifications quantitatives, qui n'auraient de seules conséquences que de rendre nos infrastructures : écoles, station d'épuration... bien trop insuffisantes ; d'où des charges de frais et une fiscalité nécessairement à la hausse.

Je ne m'étendrai pas sur le risque de perdre notre propre identité, et la fierté que nous avons à la revendiquer...

Il suffit de se référer à de beaux instants telle que la commémoration de nos 400 ans pour ressentir la passion que portent les Aureillois à leur village. Ce savant mariage de la ruralité avec l'avènement du progrès et du foncier maîtrisés, au service du confort et du bien être, permet de jouer avec sagesse sur l'équilibre, le développement et la concorde.

Toujours dans cette démarche, la municipalité va mettre en œuvre les travaux du centre de vie culturel et associatif voué à maintenir ce tissu familial.

Car comme je me plais souvent à le dire : « Aureille est une grande famille ».

Je voudrais, associé à l'ensemble du conseil municipal, vous adresser

tous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé, accompagnés de l'espoir sincère que nous ayons à connaître un monde épargné par la violence, la convoitise, l'égoïsme, la discrimination, où par contre l'égalité, la solidarité, l'humilité et l'humanité accompagné du partage auraient encore un vrai sens.

Je fonde l'espoir dans notre jeunesse sur laquelle repose toutes les perspectives pour demain, sachant que l'avenir se construit dès aujourd'hui.

Et que nous devons être des exemples, histoire de leur offrir, même si ce n'est pas un modèle, au moins le sens de savoir préserver ce qui nous entoure.



Régis GATTI



## **Séance du Conseil Municipal du 15/10/08**

### ■ Désignation des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs

### ■ Désignation d'un correspondant Défense :

Chaque Conseil Municipal désigne, parmi ses élus, un correspondant Défense. Ce correspondant a pour mission d'informer les citoyens sur les questions de défense et d'être l'interlocuteur privilégié pour les armées et les services du ministère. Son action est également de faciliter la coordination des actions menées dans le cadre de recensement et l'information scolaire.

Le Conseil Municipal désigne Jean MULNET, correspondant Défense.

### ■ SMED 13 – Programme 2007 – Rue du Pastre et Chemin St Jean : Avenant n° 1 :

Des travaux de mise en technique discrète des réseaux de communications électroniques pourraient être coordonnés avec les travaux précités et faire l'objet d'un avenant.

Le plan de financement de cet avenant se présente comme suit :

- Montant des travaux sur le réseau de télécommunications : 25 827 €

- TVA : 5 063 €

- Montant de la Participation Communale : 30 890 €

Le SMED 13 a déposé une demande de subvention auprès du Conseil Général concernant le génie civil/matériel, et il est dans l'attente de la notification.

### ■ Admission en non valeur pour les Services de l'Eau et de l'Assainissement :

La Trésorerie d'Eyguières-Mallemort a transmis des états d'admissions en non valeur de titres pour :

- 750,48 € pour le Service de l'Eau

- 198,38 € pour le Service de l'Assainissement

### ■ Budget 2008 - Service de l'Assainissement : Décisions Modificatives

### ■ Frais de mission au 91<sup>ème</sup> Congrès des Maires :

Le 91<sup>ème</sup> Congrès des Maires de France s'est déroulé du 25 au 27 novembre 2008 à Paris-Expo, Porte de Versailles. Le thème central de ce 91<sup>ème</sup> congrès s'intitulait « Nouveau mandat, nouveaux défis ». Il était consacré aux défis auxquels les élus communaux et intercommunaux vont être confrontés dans les prochaines années : évolution des finances et de la fiscalité locale, environnement et développement durable, intercommunalité et conséquences de la réorganisation territoriale de l'Etat. La commune d'Aureille était représentée par M. Gatti, M. Mulnet, M. Pertuist, M. Pélissier et M. Michel.

## **Séance du Conseil Municipal du 19/11/08**

### ■ Contrat d'entretien de la chaudière du Club House de Tennis :

La Société ELM LEBLANC propose à la collectivité un contrat d'entretien qui permet d'obtenir une garantie pendant 2 années. Ce contrat d'entretien prévoit une visite annuelle obligatoire comprenant l'entretien, le contrôle des paramètres de fonctionnement et de sécurité de la chaudière.

Le montant du contrat d'entretien est de 76,61 € TTC la première année et de 102,15 € TTC l'année suivante. Le contrat d'entretien prend effet du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 31 octobre 2010.

### ■ Subvention exceptionnelle du Club Taurin Aureillois :

Comme chaque année, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer au Club Taurin Aureillois sous la forme d'une subvention exceptionnelle le montant des droits de place des forains installés lors de la Fête de Club Taurin des 7 et 8 juin 2008, soit la somme de 563 €.

### ■ Budget Communal 2008 - Décisions Modificatives

### ■ Subvention Amendes de police : Mise en sécurité du carrefour de l'Avenue des Alpilles (D25A) :

Le Conseil Municipal, par délibération n° 14-060 en séance du 3 mars 2008, avait demandé une subvention au Conseil Général,

dans le cadre des amendes de police du Conseil Général qu'il convient de renouveler. La Direction Départementale de l'Équipement a établi un projet de mise en place d'un rond-point au carrefour de la Rue des Estandédous, la Rue du Bâtiment et l'Avenue des Alpilles, destiné à ralentir la circulation et protéger les déplacements piétonniers vers le centre du village. Le montant des travaux s'élève à 74 085 € HT.

Ce projet est complémentaire à l'arrêté municipal n°07-157 du 28 août 2007 portant réglementation de la circulation des poids lourds dans l'agglomération de la commune.

Le Conseil Municipal décide de renouveler la demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône au taux de 80 % du montant total HT pour financer ce projet, dans le cadre des amendes de police.



### ■ Subvention Amendes de police : Mise en sécurité de l'Avenue de la Gare :

Le Conseil Municipal, par délibération n° 14-019 en séance du 24 septembre 2007, avait demandé une subvention au Conseil Général, dans le cadre des amendes de police du Conseil Général qu'il convient de renouveler.

La Direction Départementale de l'Équipement a établi une étude afin de mettre en sécurité la RD 25 B pour réaliser un cheminement piétonnier de chaque côté de la route et effectuer une meilleure évacuation des eaux pluviales notamment du nouveau lotissement « Peyregas ». Le montant des travaux est estimé à la somme de 74 710 € HT.

Le Conseil Municipal décide de renouveler la demande de subvention auprès du Conseil Général des Bouches-du-Rhône au taux de 80 % du montant total HT, pour financer ce projet, dans le cadre des subventions amendes de police.

### ■ Création d'un poste d'adjoint administratif de 1e classe

### ■ Convention de partenariat avec le Syndicat Mixte de gestion du PNRA

Le Syndicat Mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles met en place une action de sensibilisation à l'environnement en partenariat avec des prestataires locaux. Un calendrier de visites guidées sur le massif des Alpilles est organisé sur une période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009 et diffusé pour informer le public. L'objet de ces visites guidées est de sensibiliser aux richesses et à la fragilité des ressources naturelles des Alpilles et du patrimoine.

Une participation financière de 10 € pour l'année 2009 sera demandée pour la réalisation du guide « Découvertes nature dans les Alpilles » édition 2009.

## **Séance du Conseil Municipal du 22/12/08**

### ■ Acquisition de la Maison du Parc - Participation des communes :

Le Syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional des Alpilles (anciennement Agence Publique du Massif des Alpilles) s'est porté acquéreur, par délibération n° 2006-55 du 16 septembre 2006, d'une propriété sise à St Rémy de Provence dénommée « La Cloutière » pour un montant hors frais de 1 372 000 €.

Le financement de cette acquisition a été réparti entre le Conseil Régional PACA, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône, la commune de St Rémy de Provence et les 15 autres communes du Parc Naturel Régional des Alpilles.

Par délibération n° 2006-58 du 16 septembre 2006 et n° 2006-108 du 11 décembre 2006, le Comité syndical a décidé la réalisation d'un emprunt de 160 000 € et prévu son remboursement sur 20 ans à compter du janvier 2008, pour alléger la participation annuelle des 15 communes concernées.

La participation des communes a été établie sur la base d'une péréquation tenant compte de la population, du potentiel fiscal et de la superficie de la commune dans le territoire du Parc Naturel Régional des Alpilles.

La participation de la commune d'Aureille s'élève ainsi à la somme de 451,75 € par an.

### ■ Acquisition de l'ancienne église : engagement avec le Conseil Général :

La commune a fait l'acquisition de l'ancienne église d'Aureille, référencée au cadastre en section AB115. Le projet d'équipement prévoit la mise en place de locaux adaptés ayant pour vocation le développement culturel de la commune. Pour cette acquisition, la commune bénéficie d'une subvention du Conseil Général. Celui-ci demande qu'un engagement soit pris par la commune afin que ce bâtiment soit obligatoirement maintenu dans le patrimoine communal pour une durée minimale de 10 ans. A défaut, le montant de la subvention pourra être remboursé. La clause de réserve n'ayant pas été insérée dans l'acte d'acquisition de la propriété de Monsieur et Madame Emile JOSUAN, il y a lieu de passer un engagement de la collectivité qui sera enregistré au service des impôts des entreprises.

### ■ Dénomination de l'« Impasse Casse-Bois » :

Dans le cadre de la réflexion sur la numérotation des rues du Quartier de la Barre et l'Avenue Saint Roch, il convenait de nommer la voie de circulation située sur la propriété de Mlle Gwenola MICHEL et permettant d'accéder aux fonds inférieurs. Cette impasse sera dénommée « Impasse Casse-Bois », en mémoire de son grand-père.

### ■ Convention du Centre Aéré 2009 :

Le Conseil Municipal désigne Madame Chantal LEMOIGNE, adjointe, pour représenter la commune dans cette opération et l'autorise à signer la convention entre les communes d'Aureille et de Mouriès et l'Association « Chemin Faisan » pour l'organisation, l'animation et la gestion d'un Centre de Loisirs sans hébergement sur la commune de Mouriès, pour accueillir les enfants d'Aureille, en dehors du temps scolaire.

Il s'engage par ailleurs à inscrire au budget de la commune au compte 62878 la somme nécessaire au paiement de la participation communale soit 5574 € pour l'exercice 2009.

### ■ Indemnité de conseil allouée à Messieurs UDO et MEJANE, comptables du trésor :

Conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982, une indemnité de conseil est allouée à Messieurs UDO Christian et MEJANE Georges, pour l'année 2008.

M. UDO Christian percevra 34 % de l'indemnité soit un montant brut de 179,10 €

M. MEJANE Georges percevra 66 % de l'indemnité soit un montant brut de 347,66 €

### ■ Convention du sylvo-pastoralisme sur les terres communales :

La mise à disposition de terres de la commune doit être soumise à une convention pluriannuelle de pâturage dans le cadre du nouveau parc mis en œuvre par le Syndicat Intercommunal d'Etudes Pastorales des Alpilles.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec les pétitionnaires, M & M<sup>me</sup> DISDIER Alphonse, éleveurs, qui en souhaitent le renouvellement.

## ➔ Le coin des investissements

A ce jour, la municipalité a programmé trois investissements pour l'année 2009. Ces investissements sont :

- La réhabilitation de l'ancienne école maternelle,
- L'aménagement de l'entrée nord du Mas de Conse,
- Le renforcement de l'alimentation en eau potable du Quartier des Plantiers.

D'autres investissements pourraient voir le jour en 2009. Leur programmation dépendra des possibilités financières de la commune.

Le plus gros de ces investissements concerne la **création du centre de vie**, ensemble regroupant le foyer des anciens et le futur espace culturel.

Toutes les autorisations administratives sont obtenues : permis de construire, avis favorable des commissions sécurité et accessibilité aux personnes handicapées. Les financements sont quant à eux bouclés à hauteur de 80% (Conseil Général 70 %, DRAC et Etat 10%).

Les travaux s'articulent autour de 4 pôles :

- L'agrandissement d'environ 50% de la surface du foyer des anciens,
- L'aménagement de la salle d'accueil et du hall d'entrée actuel pour y installer la bibliothèque qui sera de ce fait plus accessible aux personnes âgées et aux enfants,
- L'aménagement de la salle de repos des enfants et de la classe qui la jouxte en salle de réunion, ou autre activité culturelle.
- La construction dans le fond de la cour intérieure d'une salle

de 70 m<sup>2</sup> qui donnera sur la salle de réunion, ce qui permettra de disposer d'un espace global d'environ 150 m<sup>2</sup> pour des expositions ou autres manifestations.

Cet ensemble donnera sur la cour intérieure qui sera également repensée. En outre, un local sera aménagé et mis, par convention, à la disposition de l'ADMR.

Les appels d'offre, dans le cadre des marchés publics, ont été publiés le 30 décembre et l'ouverture des plis est fixée au 30 janvier 2009. Les travaux devraient commencer courant mars et dureront entre 9 à 10 mois.

Les travaux à l'**entrée nord du Mas de Conse** vont constituer en un reprofilage de la route qui améliorera la sécurité à l'intersection du Chemin Sainte Anne et du Chemin des Baranques jusqu'à la Rue du Pastre et permettra un meilleur captage des eaux de pluies. A cette occasion, les PAV et bacs poubelles seront déplacés et mieux intégrés dans l'environnement. D'autres travaux d'aménagement sont programmés sur ce secteur pour 2010.

Le **renforcement du réseau d'alimentation en eau potable** du Quartier des Plantiers va constituer en la pose d'un nouveau tuyau de 100 mm qui doublera le réseau en 50 mm existant.

Pour ces deux derniers investissements, les financements sont assurés à hauteur de 80% par le Conseil Général. Un grand merci à Jean-Noël GUÉRINI et au Conseil Général qu'il préside sans qui le village ne pourrait assurer seul tous ces travaux.



## ➔ La démarche PLU, bientôt une réalité

Comme la nouvelle équipe municipale s'y était engagée, la démarche permettant l'élaboration de notre futur PLU s'initie. Une première réunion s'est tenue le 12 décembre 2008 avec les représentants de la DDE, du Parc Naturel Régional des Alpilles et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) afin de définir la démarche à adopter. Ces représentants accompagneront la commune tout au long du processus pour l'aider à globaliser au mieux toutes les approches.

Dans l'immédiat, la municipalité va rédiger un document précisant les orientations envisagées, la vision qu'elle a du

village sur les 15 à 20 ans à venir et les motifs qui la guident. Ce document permettra alors de bâtir un cahier des charges pour sélectionner un cabinet d'études pluridisciplinaire.

Ce projet devrait être terminé pour mi-février. Alors, le Conseil Municipal délibérera pour lancer officiellement la démarche du PLU. Le premier document qui résultera des études menées sera le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document, avant qu'il ne soit validé, fera l'objet d'informations et d'échanges avec les Aureillois lors d'une réunion publique.

## ➔ Que vont devenir nos déchets ?

Nous le savions depuis plusieurs années ; c'est aujourd'hui un fait établi : le centre d'enfouissement technique de Maussane est fermé depuis le 31 décembre 2008.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009, nos déchets (bacs gris) et notre tri sélectif (bacs jaunes) sont désormais acheminés à Beaucaire. Les six communes qui déversaient leurs ordures ménagères à Maussane ont ainsi adhéré, au travers de la Communauté de Communes de la Vallée des Baux-Alpilles, au Syndicat Sud Rhône Environnement qui regroupe actuellement 78 communes. Ce dernier a accepté d'assurer le traitement des 4500 tonnes d'ordures ménagères de ces six communes.

Nous avions plusieurs fois évoqué ce sujet dans nos précédents bulletins. Aujourd'hui, nous y sommes. C'est une réalité : la commune va subir une forte augmentation des coûts de traitement associée à une augmentation des coûts de

transport. Les coûts de traitement seront certes financés par la Communauté de Communes mais au détriment des reversions que cette dernière faisait aux communes (environ 49000 € pour Aureille en 2008).

Les coûts de transport pour aller jusqu'à Beaucaire seront quant à eux imputés directement sur le budget de fonctionnement de la commune.

Bien sûr, la municipalité cherche des moyens pour minimiser au maximum les coûts : diminution des volumes d'ordures, espacement des fréquences de ramassage...

Des informations vous seront fournies dès que possible au travers d'une nouvelle campagne d'information sur le tri sélectif et sur l'interdiction de déposer des déchets verts dans les containers.

A suivre de très près !!!

## ➔ En bref



### Mise en sécurité du jardin public

A l'heure où vous lirez ces lignes, les travaux seront d'ores et déjà terminés. Il s'agissait de mettre en sécurité les aires de récréations de nos primaires et des enfants jouant dans le jardin public, mais également d'embellir les points d'accès à ce jardin public. Merci à Eric Lieutaud (photo ci-dessus) et Freddy Pélissier qui ont réalisé ces travaux avec qualité et bon goût.

### Une nouvelle classe

A l'aube de la rentrée scolaire de septembre, l'Inspection Académique avait quelque peu « assommée » la municipalité en l'informant de l'ouverture d'une classe supplémentaire en primaire. Cette dernière a dû faire preuve de réactivité et, en quelques jours, a fait le nécessaire pour accueillir cette classe dans les locaux de l'ancienne maternelle.

Conjointement, elle a cherché une autre solution plus pérenne en accord avec le corps enseignant. Il a donc été décidé de transformer l'appartement au dessus de l'actuelle bibliothèque en salle de classe. Cette transformation permet ainsi de regrouper toutes les classes en un seul lieu, facilitant bien sûr le travail des professeurs des écoles.

Les travaux sont désormais terminés. La commission de sécurité a validé le projet et donc, dès la rentrée de janvier, les enfants ont pu déménager.

Merci à la directrice de l'école primaire qui a approuvé le projet et à nos services techniques qui ont permis, en un temps très court, de solutionner ce problème.

### Numérisation du cadastre

Il a fallu faire preuve de beaucoup d'opiniâtreté pour faire aboutir ce projet de numérisation du cadastre. Ce nouvel outil s'avérait pourtant indispensable pour répondre aux besoins de la commune dans le cadre de l'instruction des permis de construire et de l'élaboration du PLU. Le progrès aidant, il est désormais possible de superposer sur ce cadastre « des couches » reprenant le tracé de nos réseaux. Déjà, un travail sur le positionnement des réseaux d'éclairage public et l'implantation des points lumineux est en cours. Un autre sur le tracé des réseaux d'eaux usées est en phase d'être réalisé.

### Panneaux signalétiques des communes du PNRA

Le Parc Naturel Régional des Alpilles a procédé à

l'élaboration et à la mise

en place de panneaux signalétiques à l'entrée de chacune des seize communes adhérentes au PNRA.



### Numérotation des rues

Le projet est entré dans sa 1<sup>ère</sup> phase de réalisation. Mi-novembre, les premières plaques ont été apposées sur les maisons ou les clôtures du lotissement du Castellans. Tout n'est pas fini bien sûr, car certains Aureillois ont quelques difficultés à modifier leurs adresses.

Début février, cette numérotation sera étendue au quartier de la Barre, puis au quartier du Mas de Conse. Un courrier individuel parviendra à chaque propriétaire et locataire et leur précisera leur nouvelle adresse.

La municipalité tient à rappeler, s'il le fallait, que cette démarche n'est ni un caprice, ni une fantaisie mais une obligation à laquelle elle est tenue de répondre.



## Marché de Noël



L'exposition de Noël proposée par Les Artistes Associés d'Aureille à l'ancienne école maternelle était tout simplement magnifique. Nombre d'exposants, qualité et originalité des œuvres proposées, et puis, toujours cet agencement harmonieux et chaleureux si cher à Mai. Petit plus : Mai a eu la bonne idée d'inviter au cours de ces deux week-ends des 13-14 et 19-20-21 décembre, les membres de la jeunesse Aureilloise (photo ci-dessous) pour agrémenter cette expo en animations diverses: vente de gâteaux, photo du Père Noël, tombola. Une belle coopération pour une dernière expo avant les travaux du futur espace culturel programmé en mars prochain.



### Horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale

Mardi de 16h à 17h30 - Mercredi de 14h30 à 17h  
Samedi de 14h30 à 16h

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte uniquement le vendredi de 16 à 17h

### Permanence des élus

#### Régis GATTI

Maire d'Aureille  
Tous les jours du lundi  
au vendredi  
sur rendez-vous au  
04.90.59.92.01

#### Jean MULNET

1<sup>er</sup> Adjoint  
Tous les mardis  
de 16h30 à 18h  
sur rendez-vous au  
04.90.59.92.01

#### Jean-Michel PERTUIT

2<sup>ème</sup> Adjoint  
Tous les lundis  
de 17h30 à 19h  
sur rendez-vous au  
04.90.59.92.01

#### Chantal LEMOIGNE

3<sup>ème</sup> Adjoint  
Tous les jeudis  
de 10h à 11h  
sur rendez-vous au  
04.90.59.92.01

#### Jean-Paul PELISSIER

4<sup>ème</sup> Adjoint  
Tous les mardis  
de 8h30 à 12h  
sur rendez-vous au  
04.90.59.92.01

## Club de Jumelage Aureille/Carisio

### Journées de chasse à Carisio

Les 20 et 21 novembre 2008, les chasseurs aureillois se sont rendus à Carisio pour participer à une partie de chasse organisée par nos amis carisiens. Au programme, chasse aux canards et repas convivial au restaurant avec les membres du conseil municipal et de la famille carisienne.

Le dimanche, la journée de chasse a été précédée par le petit déjeuner des chasseurs. Cette journée s'est clôturée par un repas festif. Le Club de Jumelage remercie la municipalité de Carisio et la famille carisienne pour l'organisation de ces deux jours ainsi que les chasseurs carisiens et aureillois qui y ont

participé (notre photo). Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

### Carnaval de Carisio

Le carnaval de Carisio aura lieu du 27 février 2009 au 1<sup>er</sup> mars 2009. Les familles souhaitant y participer sont les bienvenues.

### Assemblée Générale

L'Assemblée Générale du Club de Jumelage aura lieu le **vendredi 20 février 2009**, à 20h45, salle des associations (derrière la Mairie).



## Inauguration du boulodrome



### Trophée Emile Josuan

Emile Josuan aura 100 ans le 29 mai 2009 ! Joueur de boules invétéré, la circonstance était trop belle : celle de partager avec lui l'inauguration du nouveau boulodrome à l'occasion de ce bel anniversaire.

La date est désormais fixée. Avis à tous les joueurs et joueuses de pétanque, ou tout simplement à tous ces amis, pour fêter avec lui cet événement le lundi 1<sup>er</sup> juin.

## Spectacle de Noël

C'est le vendredi 19 décembre que le Père Noël avait donné rendez-vous aux enfants des écoles maternelle et primaire pour leur offrir à chacun d'eux un cadeau de Noël. Avant cela, les enfants de l'école primaire ont pu assister à la Salle

Polyvalente au très beau spectacle « Tête de Lune » de la Compagnie Les Racines du Vent : l'histoire de la petite Louise qui, un matin d'automne, a perdu ses cheveux. Un très beau conte musical sur la différence, le regard des autres et la

maladie. Aux dires de nos écoliers, cet après-midi a été une belle réussite et ce, grâce au travail et à la mobilisation des membres de l'APE.

Merci pour nos enfants.



## ➔ Les Pitchouns

L'association a été créée en mai 2007. Le bureau, composé de cinq personnes, s'est lourdement investi de mai à septembre pour la partie administrative (CAF, DDJS, sous-préfecture, ANPE, mairie, banque, entretiens d'embauche, assurance...) et de septembre à février pour du bénévolat quotidien consacré à l'encadrement des enfants (matin et soir). Tout ce bénévolat a été nécessaire à la survie de l'association, les premiers mois de fonctionnement.

L'activité a démarré en septembre 2007 grâce :

- à la participation de la mairie qui nous a mis à disposition la salle ainsi que du mobilier et du matériel pédagogique.
- aux dons des différentes associations afin de lancer l'activité sereinement.
- à la confiance des parents et des enfants.

Nous avons constaté que 51 familles ont adhéré à l'association, ce qui représente 72 enfants soit approximativement 45% de l'effectif total des enfants scolarisés dans les écoles d'Aureille (environ 160).

La fréquentation n'a cessé d'évoluer au cours de l'année scolaire : 47 heures en moyenne de présence pour le mois de septembre 2007, 80 heures pour le mois de juin, pour arriver à plus de 100 heures de fréquentation depuis septembre 2008, les chiffres parlent d'eux-même.

La croissance des effectifs nous a amenés et surtout permis financièrement d'embaucher une deuxième personne. Il faut quand même préciser que le personnel embauché est formé et qualifié.

Pour ouvrir l'association sur le village, nous avons proposé deux après-midi récréatifs en octobre 2007 (environ 30 enfants) et en mars 2008 (environ 50 enfants), qui ont été un réel succès, très appréciés des enfants et des parents. Ces animations seront reconduites cette saison.

Pour conclure, nous souhaitons remercier les parents, la mairie ainsi que nos différents partenaires pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Grâce à vous, l'année scolaire 2008-2009 démarre pour le mieux, ce qui nous conduit à envisager d'autres projets pour l'avenir.



## ➔ Concert de bienfaisance

Un deuxième concert de bienfaisance a été donné en l'église d'Aureille le 14 décembre dernier. Les fonds récoltés sont destinés à financer une partie de la réalisation d'un vitrail qui sera placé dans le chœur. Cette ouverture pleine sud est actuellement murée. Merci aux personnes qui ont

bravé les intempéries pour assister à ce concert qui a enchaîné musique classique et musique en adéquation avec les fêtes de fin d'année : chants de Noël et du jour de l'an.

Merci également aux deux musiciennes qui ont donné de leur temps pour que ce concert soit réussi.

## ➔ Les olivades

**Une récolte exceptionnelle** : Depuis la floraison où les conditions météo avaient été propices, cette année était annoncée comme exceptionnelle. Et elle le fut.

Les olivades sont maintenant terminées. Les oliveuses, oliveurs et mouliniers ont enfin droit à un peu de repos. L'heure est au bilan, exceptionnel donc : la quantité d'olives pressées cette année au moulin d'Aureille a été, en gros, le double d'une année ordinaire.

Malgré la crainte que beaucoup d'olives ne se retrouvent par terre à cause de l'humidité et un mûrissement tardif (ce qui explique un rendement assez faible en début de saison), la récolte 2008 a tenu toutes ses promesses.

Mais au-delà des chiffres, au-delà des embouteillages dès 7h

du matin devant le moulin, les olivades, c'est avant tout notre tradition, notre terroir qui permet la communion d'une famille ou de quelques amis autour d'un pique-nique dans un champ d'oliviers. C'est aussi la transmission d'un savoir-faire grâce aux conseils des anciens pour les plus jeunes qui prendront la relève. C'est surtout l'odeur de cette huile nouvelle qui est capable à elle seule d'embaumer une cuisine simplement à l'ouverture du bouchon.

Alors, quand on apprécie et qu'on reconnaît la qualité et les vertus de notre huile, on pense à toutes les années de labeur et de passion qui se cachent derrière ce produit.

C'est sûr, les olivades ne sont pas prêtes de s'arrêter...

## ➔ Marché Place de l'Église

**« Une délocalisation » réussie** : Depuis le 2 octobre 2008, le marché, qui se tient à Aureille le jeudi, s'est déplacé pour s'installer Place de l'Église. Franche réussite. Les commerçants ont pu agrandir leur stand et trois autres viennent de façon régulière apporter leur service, au plus grand plaisir des Aureillois qui trouvent ainsi une autre forme de commerces de proximité. Aux dires des marchands et des clients, ce marché serait un grand moment de convivialité où s'échangent non seulement des denrées, mais aussi beaucoup de plaisanteries. Bienvenue aux autres commerçants qui souhaiteraient venir s'installer...



## Les Chiffres

**1490**

C'est le nombre d'habitants que compte désormais la commune. Ce chiffre officiel nous a été communiqué par l'INSEE après réactualisation du dernier recensement fait sur la commune au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et qui faisait état de 1463 habitants. La barre symbolique des 1500 habitants n'est donc pas franchie !

**2288**

C'est en euros la somme récoltée sur la commune d'Aureille lors du 22<sup>ème</sup> Téléthon des 5 & 6 décembre 2008. Ce Téléthon est plus qu'un simple élan de solidarité et un appel à notre générosité. C'est le seul événement national qui mobilise à un instant donné des milliers, voire des millions de personnes sur l'ensemble du territoire pour un recueil de dons.

A Aureille aussi, le Téléthon, c'est une belle histoire, ou plutôt, 9 belles histoires : la 1<sup>ère</sup> édition aureilloise date de 1996, puis il y eut 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2007 et 2008. Un grand bravo à toute l'équipe du CCFF et à son comité de soutien, à Martine Dumont, notre coordinatrice locale, et à toutes et tous les bénévoles qui se sont de nouveau mobilisés pour cette noble cause.

## Le coup de cœur :-)

A vous, donatrices et donateurs, pour votre participation massive à l'occasion du Téléthon 2008. De la part de toute l'équipe coordinatrice du Téléthon et de l'AFM, **un grand merci à tous.**



## ➔ Etat civil

du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2008

### Naissances

STUDER Charline	15 septembre
RACAMIER Estelle	15 septembre
MATUR Emma	26 septembre
MARTINEZ Angélo	28 septembre
MOUGEOT Mathis	12 octobre
LEROY Esteban Philippe Serge	28 octobre
BORIE Léa	1 novembre
SANDERS Cyprien	2 décembre

### Mariages (\*)

Néant

### Décès (\*)

RAYNAUD Marcelle veuve BAYOL - 94 ans	3 octobre
---------------------------------------	-----------

(\*) ne sont pris en compte que les actes d'état civil enregistrés dans la commune

## → Vie associative



Peu de changements dans le tissu associatif au cours de cette année 2008. A noter toutefois :

Vérane SICARD (re)devient Présidente de l'« Association des Parents d'Elèves » en remplacement de Sandra SOLER. Mille excuses à l'association « Eco-habitats pour tous » (et à sa présidente Béatrice MÉSINI) pour avoir omis de la citer l'an passé comme nouvelle association créée en 2007 et de l'inclure au collectif des 23 associations existantes à ce jour.

Vous trouverez les coordonnées des présidentes et présidents respectifs dans la brochure-programme 2009.

### Le programme

La nouvelle mouture de la brochure-programme 2009 (voir photo ci-contre) a été divulguée lors de la cérémonie des vœux du **21 janvier 2009**, en même temps que ce bulletin municipal. Vous y retrouverez toutes les manifestations organisées par la municipalité et les associations aureilloises (42 au total, hors fête votive !). Ces deux documents seront ensuite diffusés dans nos boîtes aux lettres en semaine 5, soit du **lundi 26 au vendredi 30 janvier 2009**.

A l'heure où vous lirez ces lignes, elle sera donc en votre possession. Ce programme est également disponible en mairie.

## → Agenda

**Samedi 7 février** : Soirée Country avec le groupe « Marie Dazzler & Cowboy Deluxe ». Voir encadré ci-dessus.

**Samedi 14 février** : Ateliers récréatifs mis en place par « les Pitchouns », de 14h30 à 17h.

**Jeudi 26 février** : Conférence de Françoise ARLOT « Renaissance d'un village provençal au 17<sup>ème</sup> siècle ». Exposition. 18h30 à la Salle Polyvalente.

**Samedi 28 février** : Présentation de la saison taurine par le Club Taurin Aureillois Paul Ricard, à 19h, à la Manade Gillet  
Repas des Charretiers organisé par le Carreto Ramado di Cigaloun d'Aureio à la Salle Polyvalente

**Samedi 14 mars** : Repas du Football Club Aureillois

**Samedi 21 mars** : Loto enfants organisé par l'APE

**Samedi 28 mars** : Repas-concert organisé par la municipalité. Soirée musico-culinaire autour des produits de notre terroir, sur des airs napolitains et italiens interprétés par Pina CAPOBIANCO & Carlo NAPOLETANI.

**Samedi 4 avril** : Journée André SOLER organisée par le Club Taurin Aureillois Paul Ricard : cérémonie, abrivado Manade Albert Chapelle, course à l'Avenir « 11<sup>ème</sup> Souvenir André SOLER », bandido. Journée animée par la Pena La Gardounenque.

**Samedi 11 avril** : Carnaval organisé par l'APE

**Samedi 18 avril** : « Chasse à l'œuf » organisée par l'association de périscolaire « Les Pitchouns »  
Spectacle d'humour avec Louise BOURIFFÉ, à 21h à la Salle Polyvalente.

**Jeudi 30 avril** : Collecte de sang organisée par l'Amicale des Donneurs de sang de 15h30 à 19h30 à la Salle Polyvalente.

## → Soirée Country



Petite infidélité cette année à notre habituelle soirée irlandaise. Que les amateurs de jigs et autres hornpipes nous pardonnent, ce sera cette année par une soirée country que nous commencerons notre saison culturelle 2009, le **samedi 7 février**.

Si le style musical est bien sûr très différent, en revanche, il n'en est rien concernant les éléments de l'organisation qui restent inchangés : ambiance saloon, bières, crêpes et danses country. C'est le groupe **Marie Dazzler & Cowboy Deluxe** qui animera la soirée, accompagné de ses danseuses et danseurs, ainsi que la troupe de line dance **K'Dance Country Club**. Le samedi après-midi, un stage gratuit d'initiation aux danses country sera mis en place à la Salle Polyvalente, de 15h à 17h.

Une nouveauté, l'an passé, avait été très appréciée : la mise en place d'un parquet de danse de 80 m<sup>2</sup> afin que danseuses et danseurs, confirmés ou pas, puissent apprécier pleinement leur passion. C'est donc naturellement que les organisateurs l'ont reconduite cette année.

Attention, la capacité de la salle pour cette soirée country n'est que de 130 places. N'attendez donc pas pour vous inscrire en Mairie au 04.90.59.92.01 ou au 06.25.190.290.



## → Bloc-Notes

### >> Recensement

#### 1<sup>ère</sup> période de l'année 2009 :

Les jeunes filles et garçons nés pendant la période du **1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1993** sont appelés à se faire recenser à la mairie, dans le mois de leur **16<sup>ème</sup> anniversaire**.

Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour toutes les personnes suivantes :

- les français âgés de 16 ans,
- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans,
- les français âgés de 19 ans qui n'ont pas répudié ou décliné la nationalité française.

Avant l'âge de 25 ans, toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle avec cette obligation pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique conformément à l'article L.113-4 du code du Service National.

Lors du recensement, une attestation - à conserver - sera délivrée aux jeunes concernés.

### >> Un petit geste pour éviter des ennuis

Les premiers froids apparaissant, il est rappelé aux abonnés qu'ils sont responsables de la protection de leur compteur contre le gel, notamment les nouveaux compteurs posés à l'extérieur. Afin d'éviter des manques d'eau et des frais, nous vous invitons à prendre toutes les précautions nécessaires en protégeant les appareils de comptage avec des matériaux isolants type polystyrène. Il ne faut ne pas utiliser de laine de verre qui se charge en eau et risque de geler.

En cas de froid intense, ces protections peuvent s'avérer insuffisantes ; il convient alors :

- soit de vidanger l'installation,
- soit de laisser couler un filet d'eau.

La période de froid achevée, il est nécessaire de nettoyer l'abri compteur afin d'éviter que l'isolation ne se dégrade.

>> **Dossier de subvention** : Nous rappelons que les associations souhaitant obtenir une subvention de fonctionnement municipale pour 2009 doivent retirer leur dossier en Mairie et le retourner pour le 31 janvier.

>> **Repas des anciens** : Le traditionnel repas des anciens offert par la municipalité aura lieu cette année le **mercredi 4 mars 2009** à 12h30, à la Salle Polyvalente.

>> **Une nouvelle adresse courriel à votre disposition** : Si vous avez besoin d'une information ou si vous souhaitez donner votre avis, il vous est possible d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : [contact@mairie-aureille.fr](mailto:contact@mairie-aureille.fr)  
Les messages sont relevés tous les jours ouvrés.

>> **Infos énergies renouvelables** : La charte du Parc Naturel régional des Alpilles (PNRA) insiste sur l'importance d'informer et de conseiller les particuliers pour utiliser les énergies renouvelables et diffuser les bonnes pratiques de maîtrise de l'énergie. En lien avec l'espace info énergie du pays d'Arles, le PNRA organise des permanences afin d'informer les habitants sur les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et l'écoconstruction. Une permanence se tiendra le **lundi 2 février de 9h à 12h à Eyguières**. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Julien Brinet au 04.90.54.86.66.

## → Histoire d'eau

Considérée depuis toujours comme une zone aride, notre région est habituée à subir la sécheresse du climat. En effet, la faune et la flore naturellement adaptées, l'irrigation créée après la première guerre mondiale ainsi qu'une nappe phréatique d'une grande qualité nous permettent de supporter des années très sèches. Cependant, après trois années à faibles pluviométries (2005 : 447 mm ; 2006 : 422,5 mm et 2007 : 351,5 mm) l'année 2008, avec 914 mm de précipitations, est une aubaine pour la nature qui commençait à donner des signes de faiblesse. Cette année aura donné bien plus qu'un sursis, elle aura rechargé notre sous-sol grâce à des pluies longues et régulières qui favorisent l'infiltration. C'est ainsi que l'on pu voir en décembre le gaudre couler abondamment mais aussi la fontaine St Jean (photo de gauche) enfin pleine après onze années à sec, le Trou d'Eygalières s'emplit à son maximum et notre lavoir retrouver un débit correct (photo de droite). Bien sûr, tout le monde ne se réjouit pas de ces chutes de pluie quasiment hebdomadaires ; notamment les personnes travaillant à l'extérieur ou les habitants de logement sujet à l'humidité. Bien sûr, nous préférierions tous une pluviométrie régulière d'année en année, mais

notre climat est ainsi fait, et ce, depuis toujours.

Quelques dates marquantes de sécheresse ou de pluviométrie abondante :

- En 1953, les habitants étaient ravitaillés en eau par la mairie qui allait s'approvisionner à Eyguières à l'aide d'un camion citerne, le village étant à sec.

- A l'inverse, le 13 juillet 1963, le gaudre était en cru.

- En 1976, alors que la sécheresse frappait la France entière (rappelez-vous, même la Loire était à sec) notre village bénéficiait de 1132mm de précipitations, dont 380 mm en octobre.

- Dans un passé plus proche, en 1989, l'année du feu où un incendie ravagea notre commune le 9 octobre (date peu habituelle pour un feu de forêt) il avait plu 240 mm.

- Par contre, en 1994, année d'inondations, la pluviométrie avait été de 1080 mm.

Il en est ainsi depuis très longtemps. Alors, tirons partie de chacune de ces années singulières car, et c'est sans doute mieux ainsi, nous ne savons pas ce que l'année 2009 nous réserve.

Remerciements à Laurent MERLO et Virginie BARBIER qui sont les garants et les gardiens de ces relevés.